

avant : après
conserver, transformer, continuer de bâtir dans le contexte historique
Journées européennes du patrimoine, 10 et 11 septembre 2005

Allocution de Prof. Dr. Bernhard Furrer, conservateur des monuments historiques de la ville de Berne

L'utilisation adéquate d'un monument comme garant de sa conservation

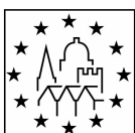
Si vous avez un jour l'intention de construire un bâtiment, un motif important, si ce n'est le motif déterminant, sera sans doute sa valeur d'usage, et aussi, dans la foulée, ce qu'elle vous rapportera (le rendement de cette construction). L'utilisation escomptée sera le moteur de l'investissement, c'est elle qui déterminera les dimensions et la configuration de l'objet, la disposition des pièces et leur aménagement.

Un édifice est considéré comme monument historique quand la postérité lui accorde une valeur particulière en tant qu'objet de mémoire, voit en lui un témoignage important de son époque d'origine, et peut-être même des différentes époques où il a subi des transformations. Même lorsque, dans le cas idéal, un monument continue de remplir sa fonction primitive, il doit être adapté aux normes d'aujourd'hui: un immeuble d'habitation du XIX^e siècle, par exemple, doit correspondre au mode de vie et aux exigences de confort de nos contemporains. Il est pourtant fréquent que des monuments aient perdu tout ou partie de leur valeur d'usage, qu'ils soient vides, ou utilisés seulement accessoirement. Dans de tels cas, il convient de leur attribuer une nouvelle destination, de leur procurer une fonction. Cela signifie qu'il faudra adapter le monument à sa nouvelle affectation, le modifier.

Les modifications à apporter à un monument pour le rendre conforme à sa nouvelle affectation sont souvent au départ des discussions portant sur sa conservation et sa restauration. Elles servent en quelque sorte de pivot, c'est-à-dire de point autour duquel la « variable » de l'utilisation actuelle pourra s'articuler avec la « constante » de l'héritage historique. Pour que les mesures de conservation réussissent, il importe de rechercher l'utilisation la plus appropriée. Un principe essentiel s'est peu à peu dégagé: c'est la nouvelle affectation qui doit s'adapter au bâtiment, et non l'inverse: on ne doit pas forcer le monument à se plier aux contraintes du présent, au risque d'endommager sa substance historique. Cette maxime est tirée de l'expérience: les «exigences» des usagers d'aujourd'hui (il serait plus juste de parler de simples désirs) ont la vie courte et elles entraînent, pour une affectation éphémère, une dégradation du bâtiment.

En ville particulièrement, les monuments historiques sont soumis à une énorme pression: on réclame à la fois des appartements de luxe dans la vieille ville, des bureaux dotés d'équipements techniques du dernier cri dans les quartiers extérieurs, l'isolation thermique et l'insonorisation des immeubles anciens. Il s'agit d'examiner toutes ces demandes en évaluant leurs répercussions sur la substance matérielle du monument et sur la force du témoignage historique qu'il délivre, puis, si nécessaire, de limiter ou de rejeter carrément ces exigences.

Nous pouvons tirer deux enseignements de l'expérience: d'une part, il est généralement possible de concilier les souhaits des usagers d'aujourd'hui avec les «besoins» du monument sans que celui-ci perde trop de sa valeur d'usage. Ainsi, rien n'empêche qu'un appartement de la vieille ville soit partagé en deux par la cage d'escalier de la maison et qu'il corresponde néanmoins aux besoins d'une certaine catégorie de locataires; une salle de bains peut fort bien s'éloigner, par sa forme et la disposition de ses installations, des normes usuelles de nos jours, sans rien perdre de sa fonctionnalité. Les habitants apprécient souvent ces solutions inhabituelles, qui sont plus que contrebalancées par l'avantage de vivre dans un bâtiment authentique.



D'autre part, on peut presque toujours répondre aux réels besoins correspondant à une nouvelle affectation d'un bâtiment en ne modifiant que certaines de ses parties, les moins précieuses, ou en construisant des annexes. Pour pallier l'absence de salles de bain dans un immeuble locatif, par exemple, pourquoi ne pas les construire dans la cour, adossées à la maison, évitant ainsi de bouleverser la structure intérieure du bâtiment ? Si l'on souhaite transformer une habitation en hôtellerie, on pourra bâtir une dépendance qui abritera la cuisine et le restaurant, conservant ainsi le cachet des pièces d'habitation, qui feront des chambres d'hôtel très accueillantes et chaleureuses.

Compléter de façon réfléchie des bâtiments historiques, en réalisant des éléments nouveaux parfaitement conçus, voilà une attitude caractéristique de l'architecture d'aujourd'hui. Grâce à ce processus, associé à la conservation et à la restauration de constructions et d'équipements anciens, les cultures des différentes générations s'unissent pour former un nouveau tout. Une telle démarche témoigne à un haut degré de la relation qu'une société entretient avec son passé et son avenir.

Dans la réalisation d'un tel équilibre des différentes cultures historiques, la Suisse est parvenue à un très bon niveau, en comparaison européenne, en faisant cohabiter (et non seulement se juxtaposer) des monuments anciens de grande valeur et soigneusement préservés avec des créations architecturales nouvelles. Le débat qui a lieu entre conservateurs des monuments et architectes n'a désormais plus rien à voir avec des formulations simplistes, comme «l'adaptation discrète» ou le «contraste criard». En rester à ces deux extrêmes reviendrait à éviter de s'interroger sur l'héritage du passé et sur son rapport avec le nouveau. La discussion actuelle se situe bien plus sur le plan de l'analyse dialectique ou du développement empathique. C'est seulement ainsi que les deux parties, le nouveau comme l'ancien, peuvent rayonner dans toute leur singularité, en entretenant un rapport pacifié qui fait ressortir leurs valeurs mutuelles.

Notre société a tout à gagner, que ce soit du point de vue économique, écologique, ou culturel, ou encore en fonction des objectifs de l'aménagement du territoire, à persévérer dans cette voie. Rechercher pour un monument une affectation appropriée est essentiel - c'est même le point de départ de toutes les réflexions. Le thème choisi en Suisse cette année pour les Journées européennes du patrimoine est « avant : après » ; à cette occasion, on entend présenter les enjeux de tout changement d'affectation d'un monument et, par là, aiguïser la sensibilité du public pour ces questions.

L e t e x t e p a r l é f a i t f o i .

Prof. Dr. Bernhard Furrer

Studium, Diplom und Doktorat an der Eidgenössischen Technischen Hochschule Zürich. Längere Auslandsaufenthalte in Finnland und Tunis (Professor an der Nationalen Technischen Hochschule Tunis ENIT). Berufspraxis mit eigenem Architekturbüro in Bern. Seit 1979 Denkmalpfleger der Stadt Bern. Seit 1997 Präsident der Eidgenössischen Kommission für Denkmalpflege EKD. Seit 2000 Professor an der «accademia di architettura» der «Università della Svizzera italiana» USI.

